Règlement du concours des TricTrac d'Or 2026

I - Introduction

Le TricTrac d'Or est une récompense annuelle décernée depuis 2001 à un jeu de société récompensant un jeu plébiscité par les joueurs

II - Principe

Chaque année, une sélection de jeux de société est issue du site internet TricTrac.net et basée sur les avis et notes des joueurs. Une fois la sélection arrêtée, une manifestation "Week-end des TricTrac d'Or" est organisée par l'association le CNRL pour réunir dans un même lieu physique des joueurs testant en condition réel les jeux sélectionnées.

Durant ce week-end, les joueurs notent les jeux . A la fin du week-end, Celles-ci sont alors comptabilisés pour déterminer les prix attribués aux trois jeux récoltant les scores les plus importants comme suit :

TricTrac d'Or pour celui avec le score le plus fort
TricTrac d'Argent pour le jeu avec le second score le plus important
TricTrac de Bronze pour le troisième jeu avec le score le plus important

III- Organisation

Le Week-end TricTrac d'Or est promu et organisé par le CNRL et avec le concours des ludothèques de la ville d'Angers via une convention validée en conseil municipal pour une durée de 3 ans.

IV - Date et lieu du Week-End TricTrac d'Or

Pour l'année 2026, la date du week-end des TricTrac d'Or aura lieu les samedi 5 et 6 décembre à partir de 9h et jusqu'à 1h du matin les deux jours. Dans le cadre de la convention de

partenariat avec la ville d'Angers, une salle avec chaises et tables est mise à disposition des joueurs pour accueillir environ 35 joueurs hors ludothécaires de la ville d'Angers. Le lieu réservé est la salle Chupin située dans le quartier du Lac de Maine à Angers.

V - Mise à disposition de la sélection des jeux

Les jeux à évaluer seront mis à disposition gracieusement par les ludothèques de la ville d'Angers. Dans le cas où certains jeux ne seraient pas disponibles dans les fonds de collection de la ville d'Angers ou en quantité suffisante, le CNRL veillera à mettre à disposition les jeux manquants pendant toute la durée de la manifestation. Un partenariat avec les boutiques locales (La guilde des Joueurs et Sortilèges) permettra également de compléter cette offre de mise à disposition de jeux.

VI - Critères d'éligibilités et mode de sélection des jeux

La liste des jeux sélectionnés s'effectue à partir des jeux notés exclusivement sur le site trictrac.net et qui respectent les conditions suivantes :

- être publié entre le 1er avril 2025 et le 31 novembre 2026
- ne pas avoir été sélectionné dans une édition précédente des TricTrac d'Or
- ne pas être une nouvelle édition ou une rethématisation d'un jeu ancien existant : les réimplémentations peuvent concourir
- ne pas être une extension ou complément d'un jeu
- disposer de tout le matériel nécessaire pour jouer dans l'édition commercialisée (hors piles ou smartphone si ces éléments sont nécessaires)
- disposer d'une règle rédigée à minima en langue Française (fournie ou en dématérialisée) et jouable par des francophones
- avoir 5 avis rédigés minimum

A partir de ces critères d'éligibilité, dix jeux de la base TricTrac seront extraits à partir d'une note calculée qui tient compte à la fois du nombre d'avis et des notes. On considère à ce stade qu'une note est relativement fiable à partir de 10 notes (**F**). Pour valoriser la rédaction d'avis réalisée par les utilisateurs du site TricTrac.net , une pondération est mise en place pour obtenir un score (**S**) de sélection selon la formule suivante pour chaque jeu éligible :

Moyenne d'un jeu(**MJ**) = (note sans avis x 0.90 + note avec avis x 1.10)*(nombre total de notes du jeu (**N**))

Score d'un jeu(**S**) = (**N**/(**F**+**N**))***MJ**+(**F**/(**F**+**N**))****MT***

soit en simplifiant au même dénominateur **S = (N*MJ + F*MT) / (F+N)**

avec **MT**, la moyenne arithmétique de l'ensemble des jeux sélectionnables

Cette formule permet de valoriser un jeu avec plus de notes et des avis rédigés évitant de mettre en avant un jeu avec peu de notes et sans avis mais mieux noté au détriment d'un jeu un peu moins bien noté avec plus de notes et d'avis.

Les 10 meilleurs scores(**S**) déterminent alors la liste des jeux de la sélection pouvant concourir pour l'édition des TricTrac d'Or 2026

VII - Participation au week-end à Angers

VII – 1 - Choix des participants au week-end

Pour cette nouvelle édition des TT d'or, la jauge pour le site de la ville d'Angers est de 35 participants. Cela ne prend pas en compte les ludothécaires de la ville d'Angers et membres du CNRL ou bénévoles participant à la commission sur le forum TricTrac dédié à cet événement et concourant à l'organisation du week-end TricTrac d'Or.
Les participants sont choisis en premier critère sur la base du volontariat

VII – 2 Restauration et logements pour les participants

La restauration ainsi que le logement ne sont pas pris en compte dans le cadre de l'organisation de l'événement. Une restauration type buffet pourra être prévue selon un montant déterminé pour les repas du midi et du soir si un nombre suffisant de personnes est intéressé (estimation d'un minimum de 20)

VII – 3 Obligations des participants

Les participants souhaitant participer à l'événement s'engagent à :

- fournir leur nom et prénom civil en plus de leur pseudo via mp au responsable de l'événement qui établira la liste et l'organisation des tables (dans le cadre du RGPD, les données ne seront pas conservées et ne serviront que le temps de l'événement)
- En cas d'empêchement, le participant s'engage à communiquer dans les plus brefs délais son indisponibilité afin de proposer sa place à un candidat potentiel dans l'ordre de liste des non retenue le cas échéant ou sur appel à candidature spontanée sur le fil dédié du forum
- Lire toutes les règles des jeux sélectionnés avant l'événement : les règles seront mises en ligne sur les fiches TricTrac correspondantes des jeux sélectionnées et/ou transmises via un lien web fourni via mp pour les télécharger
- accepter les plans de tables qui seront communiqués pour mélanger les joueurs
- communiquer si le participant à des liens quelconques avec un des jeux en compétition pouvant poser un conflit d'intérêt dans la notation et s'engager alors à ne pas noter le ou lesdits jeux.
- rester poli et courtois en toute circonstance
- noter avec impartialité et sans ressentiment
- ne pas influencer ni faire du lobbying sur un ou des jeux envers les autres participants
- signer la charte du règlement le jour d'arrivée au week-end des TricTrac d'Or
- être présent physiquement les journée 5 et 6 décembre 2026 à Angers dans la salle dédiée à l'événement
- tester tous les jeux de la sélection à minima une fois et les noter : dans le cas où un jeu ne serait pas testé et noté, le vote final du joueur ne sera pas pris en compte. Plusieurs ordinateurs seront à disposition sur site pour cela
- rendre sa feuille de notation (voir rubrique notation des jeux) le dimanche soir lors de la clôture des votes à 20h
- accepter une cession de droit à l'image pour permettre la publication de photos sur le site TricTrac.net .

VII – 4 Cadeaux

Dans le cadre de partenariat entre le CNRL et des acteurs du monde ludiques ou autres contribuant au week-end des TT d'Or, des cadeaux potentiels à gagner et sous formes de jeux pendant le Week-end seront proposés aux participants.

Ces cadeaux qui pourront être présents sous différentes formes ne sont pas un dû et ne seront ni repris ni échangés. Le participant à un jeu et gagnant pourra en cas d'empêchement quelconque refuser son lot qui sera alors proposé au suivant ou remis en jeu.

VIII - Notation des jeux

Les participants notent les jeux de la sélection selon leur propres appréciations personnelles en tenant compte à minima de :

- la qualité de l'édition (matériel, rangement/ergonomie, facilité de mise en place, insert etc…)
- la qualité des règles (aide de jeu, facilité de lecture, orthographe, syntaxe, organisation du livret, rappels etc…)
- le plaisir à jouer et l'envie de rejouer d'approfondir le jeu
- l'appréciation du prix public de l'édition
- l'appréciation de l'utilisation de l'éditeur de matériaux recyclable ou/et prenant en compte le cycle de vie du produit

Chaque jeu sera noté sur une feuille nominative remise en début du week-end par les organisateurs. La feuille de notation contient le pseudo du participant, la liste des jeux avec noms et icônes de la boîte et une zone de commentaires personnels pour chaque jeu.

Les jeux sont notés comme suit :

15 pour le jeu le plus apprécié
12 pour le second
10 pour le troisième
7 pour le quatrième
5 pour le cinquième
2 pour tous les autres jeux

IX - Vainqueur des TricTrac d'Or

A l'issue de la clôture de l'événement, les votes valides sont comptabilisés en additionnant les totaux pour chaque jeu. Les trois premiers dans l'ordre décroissant gagnent respectivement les prix de TricTrac d'Or, d'Argent et de Bronze. Les autres jeux finalistes ne sont pas classés. La liste des gagnants sera diffusée sur le site TricTrac.net et les comptes des réseaux sociaux du site et la page wikipédia idoine mise à jour (https://fr.wikipedia.org/wiki/Tric_Trac_d%27or).

Les feuilles de notations seront conservées par un membre organisateur du CNRL pendant un mois en cas de contestation/réclamation puis détruites ensuite.

X - Utilisation des logos des récompenses TricTrac pour les jeux gagnants par les éditeurs

Les éditeurs gagnant une des trois récompenses pourront à leur discrétion utiliser le logo adapté et la mention du prix correspondant sur leur site internet et autres moyens de communication et sur le jeu lui-même (en cas de réimpression par exemple) sans le modifier.

XI - Logos des prix

Les trois logos des récompenses sont en cours de finalisation et seront disponible à la fin du concours pour les éditeurs récompenser souhaitant utiliser celui-ci.

XII - Participation de clubs ou ludothèques aux TricTrac d'Or

Les clubs, associations, boutiques et ludothèques souhaitant participer à l'événement peuvent soumettre leur projet aux membres du CNRL. Les conditions minimums sont le respect du règlement présent afin de garantir le bon déroulement de l'événement et dans des conditions proches de l'événement d'Angers.

Les conditions obligatoires et ne souffrant aucun dérogations sont :

- Dates identiques
- Les jeux joués sont les mêmes éditions et disponible en totalité que la sélection
- L'organisateur tiers (OT) s'engage à garantir les bonnes conditions physiques d'accueil des participants
- OT ne pourra se prévaloir d'une quelconque réclamation auprès des organisateurs

Les feuillets des votes des participants devront être scannés et transmis par courriel au CNRL (adresse communiquée à l'organisateur). L'organisateur de l'événement s'engage à fournir les résultats au plus tard le dimanche à 23h afin que le CNRL puisse consolider les résultats.

Dans le cas de doute sur la probité de l'organisation de l'événement, le CNRL se réserve le droit de ne pas comptabiliser les votes et communiquer les raisons au responsable désigné qui pourra contester la décision après justification. La décision finale restera in fine du ressort des membres du CNRL.

Les clubs et ludothèques participant autorisent le CNRL à publier sur le site TricTrac.net le nom de leur établissement et leur éventuel logo ainsi que des photos qu'ils pourraient mettre à disposition dans le cadre de la rédaction de l'article sur le déroulement du week-end des TricTrac d'Or

Remerciements

Les bénévoles de l'association du CNRL remercient grandement la **mairie d'Angers** et les **ludothèques de la ville d'Angers**. Merci d'avoir accepter un partenariat et un projet permettant la valorisation des pratiques ludiques à travers cette édition des TricTrac d'Or 2026

Merci aux deux boutiques locales Angevines **La guilde des Joueurs** et **Sortilèges** pour leur participation aux prêts de jeux et de quelques surprises.